

Séance du 21 novembre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 9			L'an deux mille vingt-cinq, Le vingt et un du mois de novembre à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.		
Date de convocation : 06/11/2025 Date d'affichage : 27/11/2025			Présents : Cédric BARBIER, Claude COMTE, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT. Excusés : Ludivine GERARDIN, Bruno CHAUCOUVERT, Nicolas THABARD pouvoir à Cédric BARBIER,		
VOTE	Abstention	0	Secrétaire de séance : Jean-Michel GRAS.		
	Contre	0			
	Pour	9			

DELIBERATION 2025-31

Achat de la parcelle ZE 41

Monsieur le maire informe le conseil que la parcelle ZE 41, jouxtant la parcelle du terrain de sports où la Halle a été construite, a été proposée à la vente à la Commune.

Le prix de vente proposé est de 1 300.00€ pour 0.534ha.

M. Jean-Marie GUELLE étant concerné par la question, il ne prend pas part au vote et sort de la salle de Conseil,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✓ **ACCEPTE** la proposition de vente,
- ✓ **VALIDE** l'achat de la parcelle ZE 41, d'une surface de 0.534ha, pour la somme de 1 300€,
- ✓ **PRECISE** que les frais notariés seront à la charge de la Commune.

Pour extrait certifié conforme,
 Le maire,
 Jean-Claude THABARD.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025 Reçu en préfecture le 01/12/2025 Publié le ID : 039-213903925-20251121-2025_31-DE	
---	---


